

Fraternité

Impôt sur les revenus de 2020 Avis d'impôt établi en 2022

La notice de cet avis est disponible en <u>cliquant ici</u> ou sur impots.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES SIP TOURCOING SAID TOURCOING VILLE PLACE DE LA RESISTANCE 59209 TOURCOING CEDEX

Vos références

Numéro fiscal (C): 30 09 665 603 287

Référence de l'avis : 22 59 M015739 67

Adresse d'imposition : **APPARTEMENT 8** 1 BD D HALLUIN

59200 TOURCOING

591 86 66 1605759789 3 Z Numéro FIP : Numéro de rôle : 917 28/04/2022 Date d'établissement : Date de mise en recouvrement : 30/04/2022

59045 Identifiant service:

CHASSAGNE ALEXANDRE

APT B23

4 RESIDENCE ROGER BOUVIER

59250 HALLUIN

Vos contacts

Par messagerie sécurisée

dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr

Par téléphone

au 0 809 401 401 * du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

Sur place

auprès de votre centre des finances publiques (horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact »)

> SIP TOURCOING SAID TOURCOING VILLE PLACE DE LA RESISTANCE BP 50566 59209 TOURCOING CEDEX

* (service gratuit + coût de l'appel)

Somme qu'il vous reste à payer

0€

Vous n'avez rien à payer au titre des revenus de 2020.

Nombre de parts :

1,00

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr.

Avis d'impôt établi en 2022

Impôt sur les revenus de 2020

N°fiscal: 30 09 665 603 287 Feuillet n°: 1/2

Déclarant 1 - Nom de naissance : CHASSAGNE

situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
С				
RÉSIDENCE	EXCLUSIVE	RÉSIDENC	CE ALTERNÉE	NOMBRE
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	DE PARTS
nanaroapoo	nanaloupes	nanaloupes	Hallaloupes	1,00
Détail des revenus BIC pro., régime micro, d Abattement ⁶ BIC pro., régime micro, n		Déclar. 1 3550 - 1775 1775		Total
BIC pro., régime micro, total foyer fiscal				1775
Revenu brut global				1775 - 0
Revenu imposable				1775
Impôt sur les revenus sou	umis au barème ¹⁴			0
Montant net de votre imp	osition			0
IMPOT NET	_			
Total de l'impôt sur le rev	enu net			0
CALCUL DU SOLDE DE	VOTRE IMPOT POUR 2	 020 :		
IMPOT SUR LE REVENU	J			
Impôt sur le revenu 2020	dû ⁵³ :			0
Au vu des éléments que				
vous n'êtes pas imposabl	le a l'impot sur le revenu.			
INFORMATIONS COMP Revenu fiscal de référe				1775
PLAFOND EPARGNE RE Le plafond disponible pou cotisations versées en 20 déclaration des revenus à Plafond total de 2019	ur la déduction des 021, pour la à souscrire en 2022 est de	»:	Déclar. 1 15810	
Plafond non utilisé pour le Plafond non utilisé pour le Plafond non utilisé pour le Plafond calculé sur les re	es revenus de 2019 es revenus de 2020		3923 + 3973 + 4052 + 4114	
LA SUITE DE CET AVIS	EST CI-JOINTE			

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques. Cette réclamation doit être présentée au plus tard jusqu'au 31 décembre de la 2º année suivant celle de la mise en recouvrement du présent avis (dans les conditions prévues aux articles R*190-1 et R*196-1 du livre des procédures fiscales). Si l'impôt fait suite à une procédure de reprise ou de rectification, vous pouvez le contester dans le délai, s'il est plus favorable, dont dispose l'administration pour l'établir (article R*196-3 du livre des procédures fiscales). Ce délai expire, sauf exception, le 31 décembre de la 3º année suivant celle au cours de laquelle est intervenue la proposition de rectification. Pour les revenus de l'année 2018, le droit de reprise de l'administration fiscale s'exerce jusqu'à la fin de la 4º année qui suit celle au titre de laquelle l'imposition est due soit, le 31 décembre 2022 (Il de l'article 60 de la loi n°2016-1917 du 29 décembre 2016 de finances pour 2017).

N°fiscal : 30 09 665 603 287		Feuillet n° : 2 / 2
>>> Suite de votre avis		
Plafond pour les cotisations versées en 2021	= 16062	
PRELEVEMENT A LA SOURCE 2021		
Retrouvez l'ensemble de vos informations et vos éventuelles options sur impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source ou en appelant le 0809 401 401		